

Faculté de médecine



IEPR3100 Examen médico-sportif de non contre-indication

[15h]

Enseignant(s): Xavier Sturbois
Langue d'enseignement : français
Niveau : Troisième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Le cours vise à instruire le médecin des contraintes administratives et des conditions médicales en vue de la délivrance du certificat de non contre-indication à la pratique des sports.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours s'articule sur trois sections :

- Objet de l'examen médical de non contre-indication et sa place au sein du mouvement sportif, de la Communauté française (législation - décrets), de l'INAMI (règlement).
- L'examen médical de non contre-indication tel que défini par Arrêté Royal.
- Les exigences particulières : la boxe - le cyclisme.
- Les recommandations des commissions médicales fédérales.
- L'analyse système par système des contre-indications relatives ou absolues à la pratique des sports.

Programmes proposant cette activité

MESP3DS Diplôme d'études spécialisées en médecine du sport

Autres crédits de l'activité dans les programmes

MESP31DS Première année du diplôme d'études spécialisées en médecine du sport

Obligatoire